



Assemblée générale

Distr. limitée
15 septembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session Deuxième Commission

Organisation des travaux de la Deuxième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera à la présidence de cette commission (A/C.2/69/1). On trouvera des informations d'ordre général sur ces questions dans la liste annotée (A/69/100 et Add.1).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de l'ordre du jour de la soixante-neuvième session de celle-ci (A/69/251) et de la documentation disponible. Le nombre de séances suggéré pour le débat général sur les questions renvoyées à la Commission est dicté par l'expérience.

Liste des documents

3. On retiendra que l'additif à la présente note, à paraître (A/C.2/69/L.1/Add.1), contiendra la liste des documents présentés au titre des différents points de l'ordre du jour renvoyés à la Deuxième Commission.

Interventions des délégations

4. L'Assemblée générale a choisi, dans sa décision 65/530, de maintenir les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de sept minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom propre et de 10 minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États, au cours du débat général de la Deuxième Commission. Elle a décidé également de maintenir, selon qu'il conviendra, les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de cinq minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom propre et de sept minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États, au cours des débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour.



Services de conférence et dispositions concernant les séances

5. Sauf indication contraire, les réunions auront lieu à 10 heures et à 15 heures dans la salle de conférence n° 2 (bâtiment des conférences). L'Assemblée générale souligne que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux se déroulent de manière efficace et méthodique et que l'Organisation puisse faire des économies. À cet égard, il ne sera plus nécessaire qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

Consultations

6. Au vu des mesures financières touchant les services de conférence, certaines séances officielles allouées à la Deuxième Commission pourront être réservées aux consultations menées sous la présidence des membres du Bureau de la Commission, afin que celles-ci puissent bénéficier de tous les services voulus. Suivant la pratique établie, les consultations serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront dans le cadre de consultations informelles (sans interprétation ni autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

Rapport du Conseil économique et social

7. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » devrait être examinée dans son intégralité en séance plénière; en revanche, le Bureau a précisé que les sections pertinentes du chapitre I du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission concernée, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

Conclusion des travaux de la Commission

8. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 26 novembre 2014 la date d'achèvement de ses travaux.

Annexe

Projet de programme de travail de la Deuxième Commission

Vendredi 12 septembre

16 heures

Séance d'organisation

Semaine du 6 au 10 octobre 2014

Lundi 6 octobre

Jour férié à l'ONU (observé)

Mardi 7 octobre

10 heures-13 heures

Débat général

15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Mercredi 8 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Jeudi 9 octobre

10 heures-13 heures

Débat général (*suite et fin*)

15 heures-18 heures

Point 119 : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Discussion sur les méthodes de travail de la Commission

Semaine du 13 au 17 octobre 2014

Lundi 13 octobre

10 heures-13 heures

Point 17 : Questions de politique macroéconomique :

c) *Soutenabilité de la dette extérieure et développement*

15 heures-18 heures

Point 16 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Mardi 14 octobre

10 heures-13 heures

Point 20 : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

15 heures-18 heures

Réunion spéciale conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social afin d'examiner les enseignements tirés des crises de la dette et les travaux actuellement menés sur les mécanismes de restructuration de la dette souveraine et de règlement de la dette^a

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 16.

Mercredi 15 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 19 : Développement durable :

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable**
- b) **Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement**
- c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes**
- d) **Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures**
- e) **Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique**
- f) **Convention sur la diversité biologique**
- g) **Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement**
- h) **Harmonie avec la nature**
- i) **Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables**

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 17 c) et 20.

^a En application de la résolution 68/202 de l'Assemblée générale.

Jeudi 16 octobre^b

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 19 : Développement durable, alinéas a) à i) (suite et fin)

Vendredi 17 octobre^c

10 heures-13 heures

Manifestation parallèle sur la cyberadministration au service du développement durable dans les petits États insulaires en développement

Semaine du 20 au 24 octobre 2014**Lundi 20 octobre**

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 23 : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) **Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)**
- b) **Coopération pour le développement industriel**
- c) **Participation des femmes au développement**

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 19, alinéas a) à i)

Mardi 21 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 17 : Questions de politique macroéconomique :

- b) **Système financier international et développement^d**

Point 18 : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008^d

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 23, alinéas a) à c)

^b Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

^c Une manifestation aura lieu pour marquer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

^d Le point 17 b) et le point 18 seront examinés conjointement.

Mercredi 22 octobre

10 heures-13 heures

Point 17 : Questions de politique macroéconomique :

a) Commerce international et développement

15 heures-18 heures

Réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social en collaboration avec Projet LINK

Jeudi 23 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 22 : Groupes de pays en situation particulière :

a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

b) Suivi de la deuxième conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 17 b) et 18.

Vendredi 24 octobre

10 heures-13 heures

Manifestation parallèle^d (*à confirmer*)

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 22, alinéas a) et b)

Semaine du 27 au 31 octobre 2014

Lundi 27 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 21 : Mondialisation et interdépendance :

a) Migrations internationales et développement

b) Culture et développement durable

Mardi 28 octobre

10 heures-13 heures

Séance plénière (*à confirmer*)

15 heures-18 heures

Réunion conjointe de la Deuxième Commission et du Conseil économique et social sur un nouveau partenariat mondial pour le développement

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 21, alinéas a) et b)

Mercredi 29 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 24 : Activités opérationnelles de développement :

- a) **Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**
- b) **Coopération Sud-Sud pour le développement**

Jeudi 30 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 25 : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 24, alinéas a) et b)

Vendredi 31 octobre

10 heures-13 heures

Manifestation parallèle sur le thème « Promotion du principe de responsabilité à tous les niveaux : suivi du programme de développement pour l'après-2015 »

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 25

Semaine du 3 au 7 novembre 2014

Lundi 3 novembre

10 heures-13 heures

Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales

15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Mardi 4 novembre

10 heures-13 heures

Point 61 : Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

15 heures-18 heures

Manifestation parallèle sur l'économie de marché sociale et les nouveaux instruments de financement social

Mercredi 5 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

18 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 61

Jeudi 6 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Semaine du 10 au 14 novembre 2014

Lundi 10 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement (2014)

Conférence pour les annonces de contributions au financement du Programme alimentaire mondial organisée par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014)

Mardi 11 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Mercredi 12 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Jeudi 13 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Semaine du 17 au 21 novembre 2014

Mercredi 19 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Jeudi 20 novembre^e

15 heures-18 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Vendredi 21 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

^e Célébration de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique.

Semaine du 24 au 28 novembre 2014

Lundi 24 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives à tous les projets de proposition en suspens

Mercredi 26 novembre

10 heures-13 heures

Point 132 : Planification des programmes

Point 119 : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale^f

Décisions relatives à toutes les questions en suspens

Conclusion des travaux de la Deuxième Commission

^f Ce point est renvoyé à toutes les grandes commissions, uniquement pour examen de leurs programmes de travail provisoires respectifs pour la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale et pour suite à donner.